



HABILITATION DES FORMATIONS PAR UC

La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine décide de l'**actualisation de l'habilitation**

de l'**EPLEFPA de Bourcefranc**

à mettre en œuvre des unités capitalisables pour le diplôme/titre suivant :

**« BP
Responsable d'entreprise agricole
Productions aquacoles »**

préparé par la voie de **la Formation Professionnelle Continue**

sur le site du : **CFPPA Bourcefranc**

pour le(s) cycle(s) de formation 04-2026 / 12-2026, parcours UCARE Spiruline.

sous le n° 25 17 BO C BP REA 2.

L'habilitation, délivrée pour une durée de 5 ans, prendra fin au 31 août 2029, sous réserve de réception annuelle des pièces actualisant le dossier.

Dans le cadre de cette habilitation, les référentiels d'Ucare suivants seront proposés :

Code et Intitulé court de l'Ucare	Capacité globale de l'Ucare
BN6N N6C-production spiruline	Réaliser les opérations de production de spiruline
BQTI Production AMTI	Réaliser les opérations de production en aquaculture multitrophique intégrée

-VERSION TRANSITOIRE jusqu'à la version définitive lors de son inscription au registre national

Fait à Poitiers, le 17/02/2026,

Le chef du service régional de la formation et du développement de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine,



Laurent HERBRETEAU